



Statistiques

En 2023, une légère baisse du niveau en français en début de CP

Évaluations des élèves en début de CP en septembre 2023



À la rentrée 2023, 8 élèves sur 10 maîtrisent plus de deux tiers des compétences évaluées à l'entrée en CP, en français comme en mathématiques. Les résultats de l'académie sont similaires à ceux de la France en mathématiques alors qu'en français ils sont légèrement plus faibles, particulièrement pour reconnaître les différentes écritures d'une lettre. La compétence la mieux maîtrisée en début de CP est *comprendre des textes à l'oral* en français et *lire des nombres entiers* en mathématiques. Des différences de niveaux s'observent toujours selon le secteur de l'école et le sexe des élèves. Ces écarts sont moins marqués en mathématiques. Entre 2022 et 2023, les résultats des élèves sont légèrement plus faibles en français et sont stables en mathématiques.

83,4 % de maîtrise satisfaisante pour *comprendre des textes à l'oral* en début de CP

91,9 % de maîtrise satisfaisante pour *lire des nombres entiers* en début de CP

36,9 points d'écart pour *comprendre des mots à l'oral* entre public hors EP et REP

+5,5 points de maîtrise satisfaisante pour les filles pour *comprendre des phrases à l'oral*

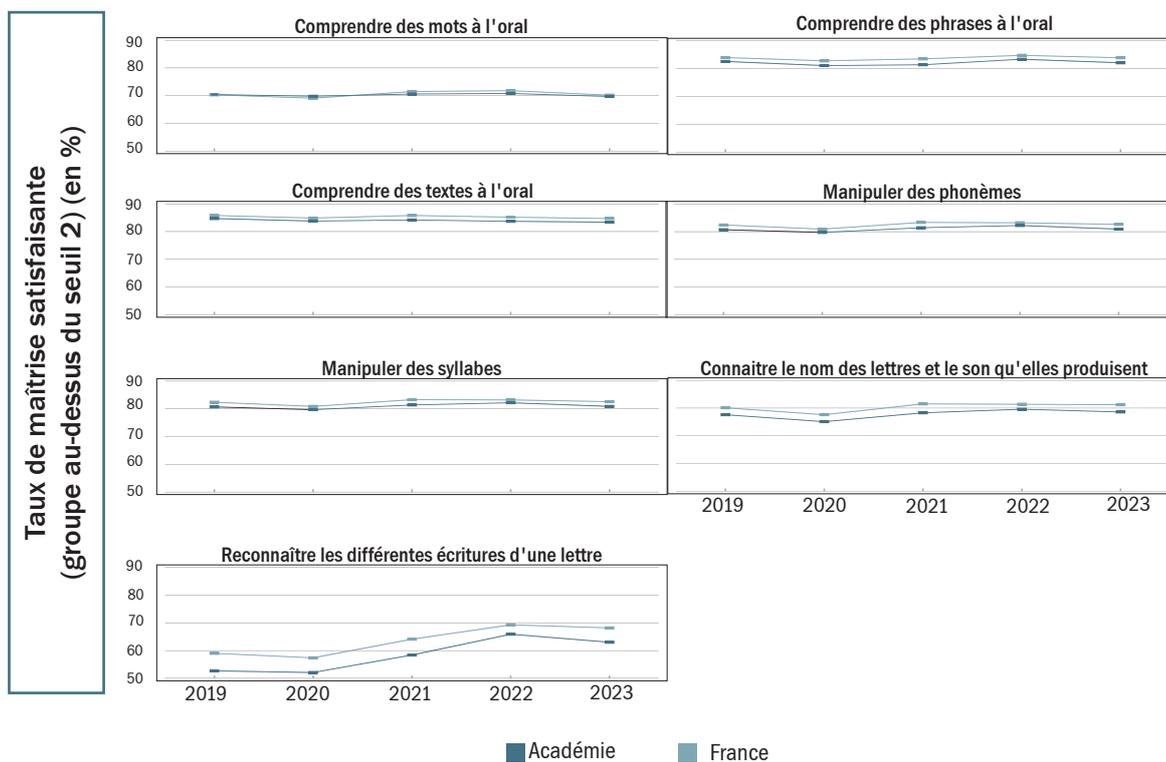
+10,3 points de maîtrise satisfaisante pour *reconnaître les différentes écritures d'une lettre* entre 2019 et 2023

REPÈRES

À la rentrée 2023, tous les élèves des classes de CP des écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Il s'agit de la 6^e édition de ce dispositif initié en 2018. Dans l'académie de Strasbourg, le dispositif a permis de recueillir les réponses de plus de 21 000 élèves répartis dans 749 écoles publiques et 22 écoles privées.

Graphique 1 En français, des résultats inférieurs à ceux de la France et en légère baisse depuis 2022

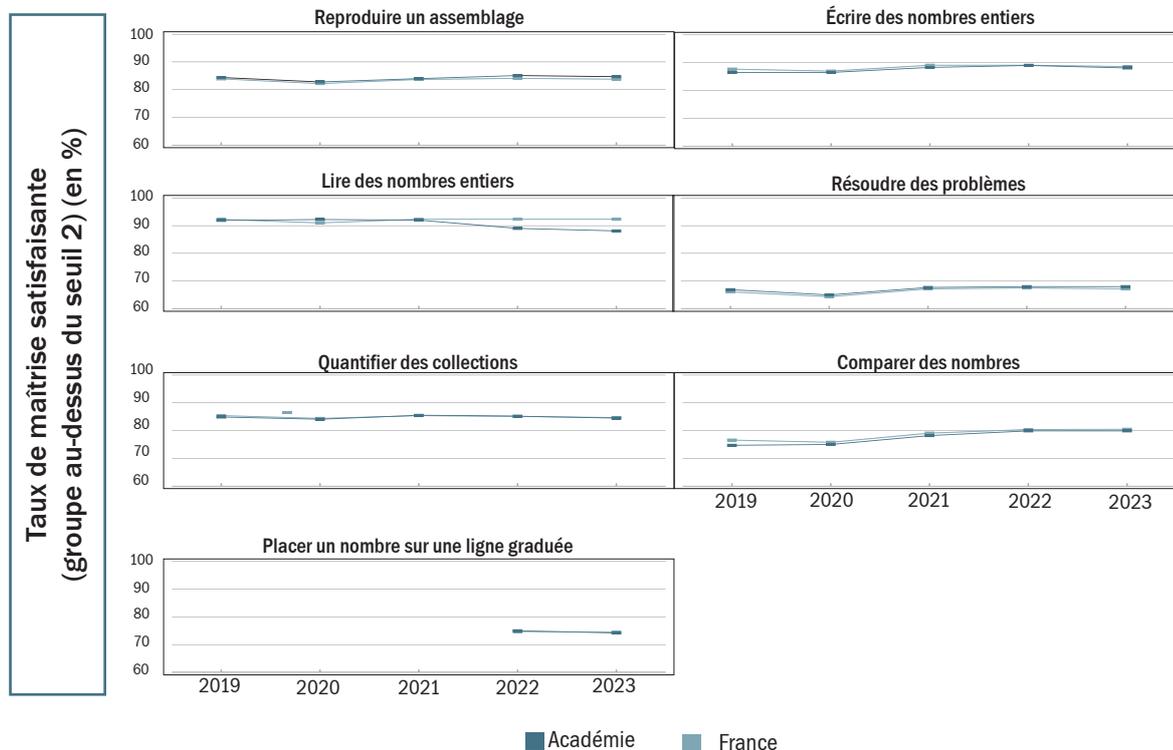
Évolution du taux de maîtrise satisfaisante en début de CP en français



Entre 2022 et 2023 en français les taux de maîtrise satisfaisante baissent pour toutes les compétences évaluées, notamment pour *reconnaitre les différentes écritures d'une lettre* (-2,9 points en un an). Quelle que soit la compétence, les résultats de l'académie sont à nouveaux plus faibles que ceux de la France. L'écart entre le taux de maîtrise satisfaisante de l'académie et celui de la France est le plus élevé pour *reconnaitre les différentes écritures d'une lettre* et cet écart se creuse (3,4 points d'écart en 2022 contre 5,2 points en 2023). Comme l'an dernier, *reconnaitre les différentes écritures d'une lettre* est la compétence qui enregistre le taux de maîtrise satisfaisante le plus bas (63,0 %), même s'il progresse depuis 2019 (+10,3 points dans l'académie ; +9,2 points au niveau national), tandis que *comprendre des textes à l'oral* connaît le taux le plus élevé, avec 83,4 % (-0,3 point en un an ; 84,7 % en France, -1,6 point). En 2023, dans l'académie comme en France, les taux de maîtrise sont similaires ou ont dépassé ceux de 2019, dans presque toutes les compétences en français, avec toutefois, une légère baisse pour *comprendre des textes à l'oral* (-1,3 point depuis 2019 dans l'académie ; -1,1 point en France).

Graphique 2 En mathématiques, les résultats des élèves sont similaires à ceux de la France et progressent comparé à 2019

Évolution du taux de maîtrise satisfaisante à mi CP en mathématiques

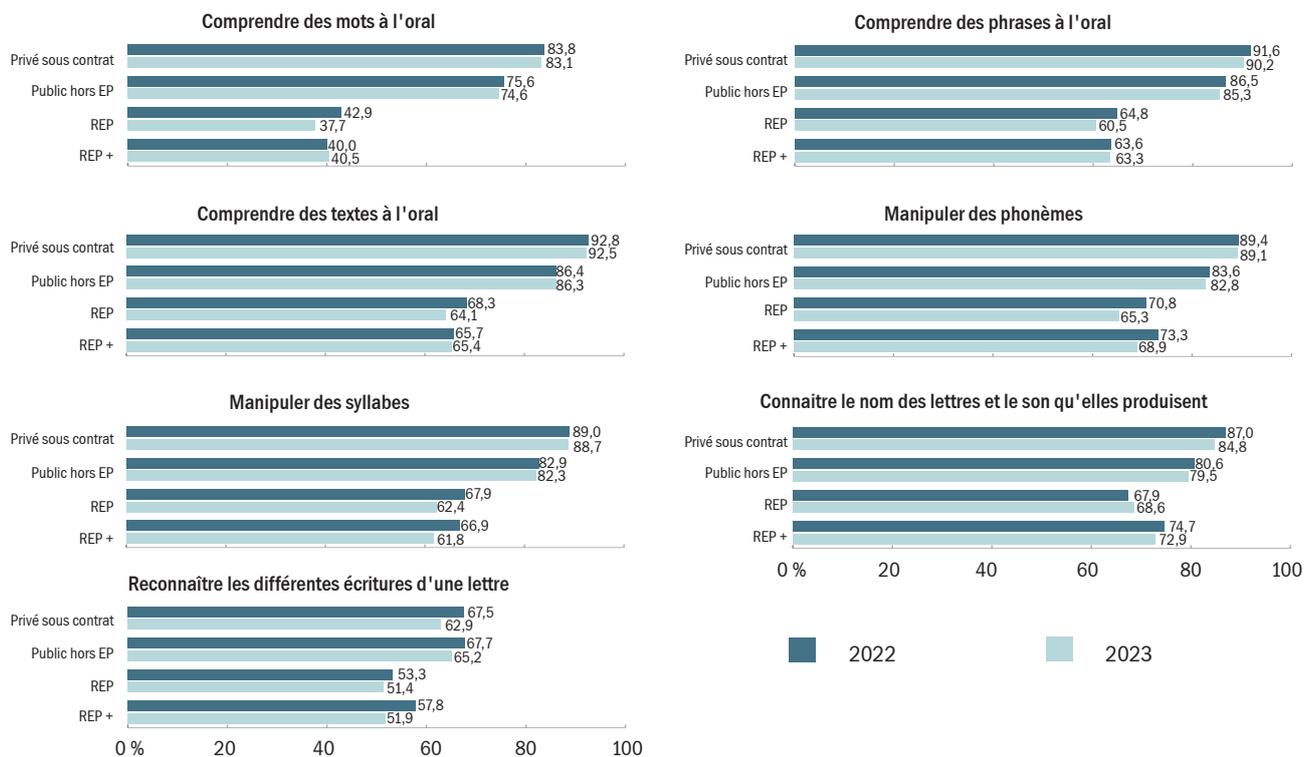


La compétence *placer un nombre sur une ligne graduée* a été créée en 2022, elle remplace la compétence *associer un nombre à une position* mais ces deux compétences ne sont pas comparables.

▲ Entre 2022 et 2023 en mathématiques les résultats sont stables dans l'académie. La part d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante est similaire dans l'académie et en France (moins de 1 point d'écart). Comme en 2022, la compétence la plus réussie est *lire des nombres entiers* avec un taux de maîtrise de 91,9 %, tandis que *résoudre des problèmes* est la moins réussie (68,0 %). Depuis 2019, dans l'académie comme en France, les taux de maîtrise satisfaisante ont progressé pour quasiment toutes les compétences, notamment pour *comparer des nombres* (+5,2 points dans l'académie ; +3,9 points en France) et *écrire des nombres entiers* (+1,6 point dans l'académie ; +0,9 point au niveau national).

Graphique 3 36,9 points séparent les élèves du secteur public hors EP de ceux en REP ayant une maîtrise satisfaisante pour comprendre des mots à l'oral

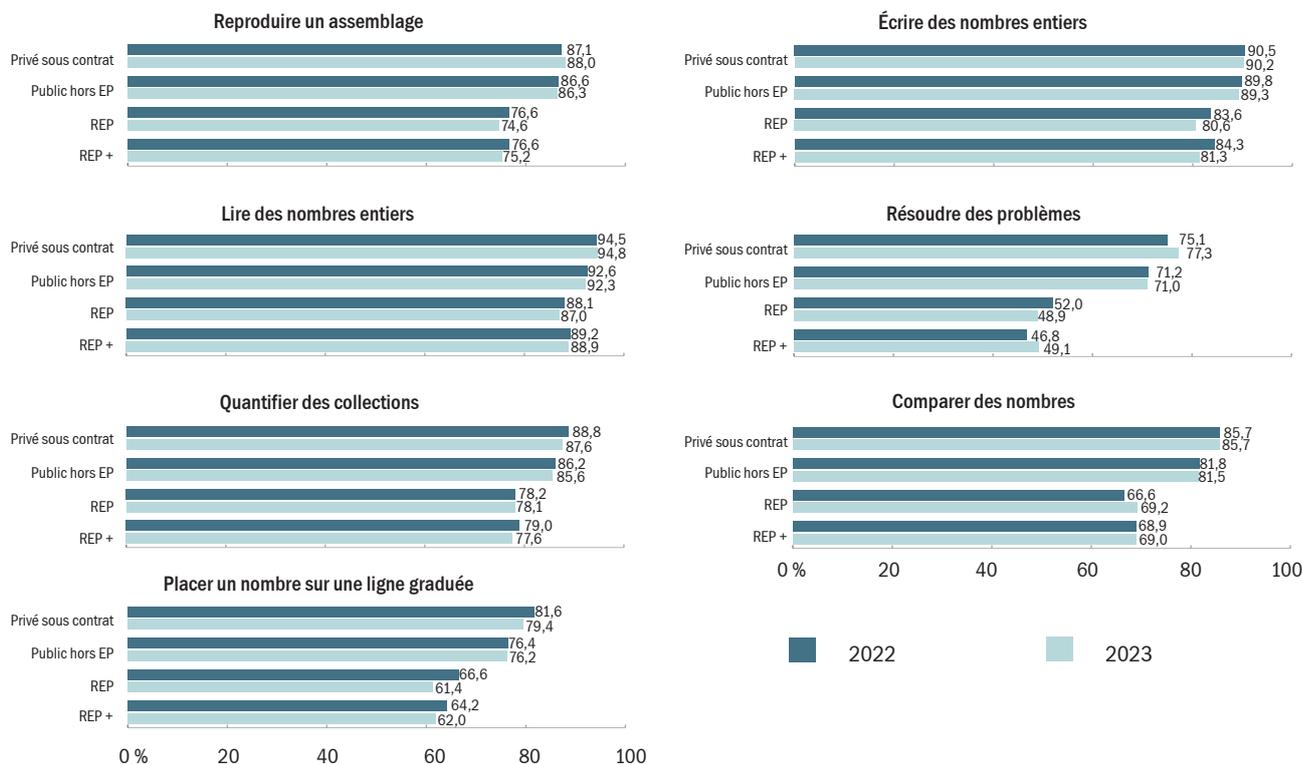
Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en français selon le secteur et l'année



Entre 2022 et 2023, quel que soit le secteur de scolarisation, les résultats des élèves en français baissent pour quasiment toutes les compétences évaluées. Les baisses les plus importantes s'observent en REP et en REP+, notamment pour *manipuler des syllabes* en REP (-5,5 points en un an) et pour *reconnaître des différentes écritures d'une lettre* en REP+ (-5,9 points). Les élèves entrant en CP dans une école relevant de l'éducation prioritaire ont une moins bonne maîtrise des compétences évaluées en français que les autres élèves, particulièrement pour *comprendre des mots à l'oral*. Cette compétence est maîtrisée par 74,6 % des élèves scolarisés dans une école du secteur public hors éducation prioritaire, soit 36,9 points de plus que ceux entrant dans une école REP (+ 4,2 points d'écart en un an) et 34,1 points de plus que ceux en REP+ (-1,5 point d'écart en un an). Dans l'ensemble, ces écarts se creusent cette année. Entre l'éducation prioritaire et l'éducation prioritaire renforcée, la frontière est mince : pour certaines compétences, le taux de réussite est meilleur dans l'éducation prioritaire renforcée. En effet, les élèves scolarisés en REP+ ont un niveau de maîtrise supérieur de 4,3 points pour *connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent* à ceux en REP. Dans le secteur privé, seul *reconnaître des différentes écritures d'une lettre* enregistre un taux légèrement inférieur comparé au secteur public hors éducation prioritaire (62,9 % contre 65,2 %).

Graphique 4 21,9 points séparent les élèves du secteur public hors EP de ceux en REP+ ayant une maîtrise satisfaisante pour résoudre des problèmes

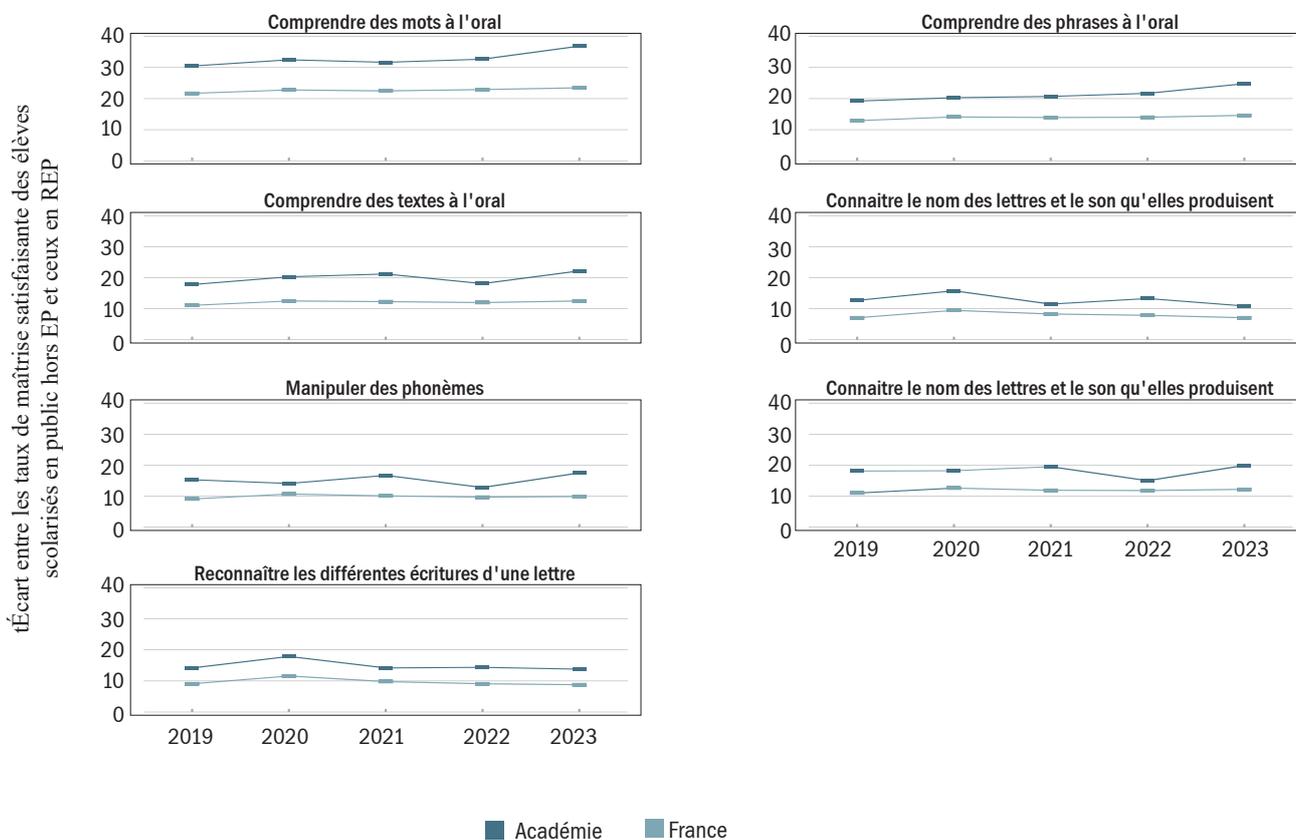
Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en mathématiques selon le secteur et l'année



▲ En mathématiques, les résultats par compétence restent stables globalement entre 2022 et 2023 pour le secteur public hors EP mais varient selon les compétences évaluées pour les autres secteurs. En REP+, le niveau des élèves progresse pour *résoudre des problèmes* (+2,2 points) alors qu'il baisse pour *écrire des nombres entiers* (-3,0 points) et *placer un nombre sur une ligne graduée* (-2,2 points). En REP, le niveau des élèves augmente entre 2022 et 2023 pour *comparer des nombres* (+2,6 points) mais diminue pour *placer un nombre sur une ligne graduée* (-5,2 points) et *résoudre des problèmes* (-3,1 points). Des écarts de maîtrise sont toujours visibles entre le secteur public hors EP et l'éducation prioritaire même s'ils sont moins importants qu'en français. Les écarts les plus marqués sont constatés pour *résoudre des problèmes* avec 22,1 points de différence entre les élèves scolarisés en REP et ceux du secteur public hors EP (21,9 points d'écart pour les élèves en REP+). Les résultats sont très similaires entre REP et REP+, hormis pour *lire des nombres entiers* où le niveau en REP+ est plus avancé de 1,9 point. Dans le secteur privé, l'ensemble des taux de maîtrise sont supérieurs à ceux du secteur public hors éducation prioritaire.

Graphique 5 En français, les écarts de maîtrise entre le secteur public hors EP et REP se creusent pour quasiment toutes les compétences entre 2022 et 2023

Évolution des écarts du taux de maîtrise satisfaisante en français entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en REP

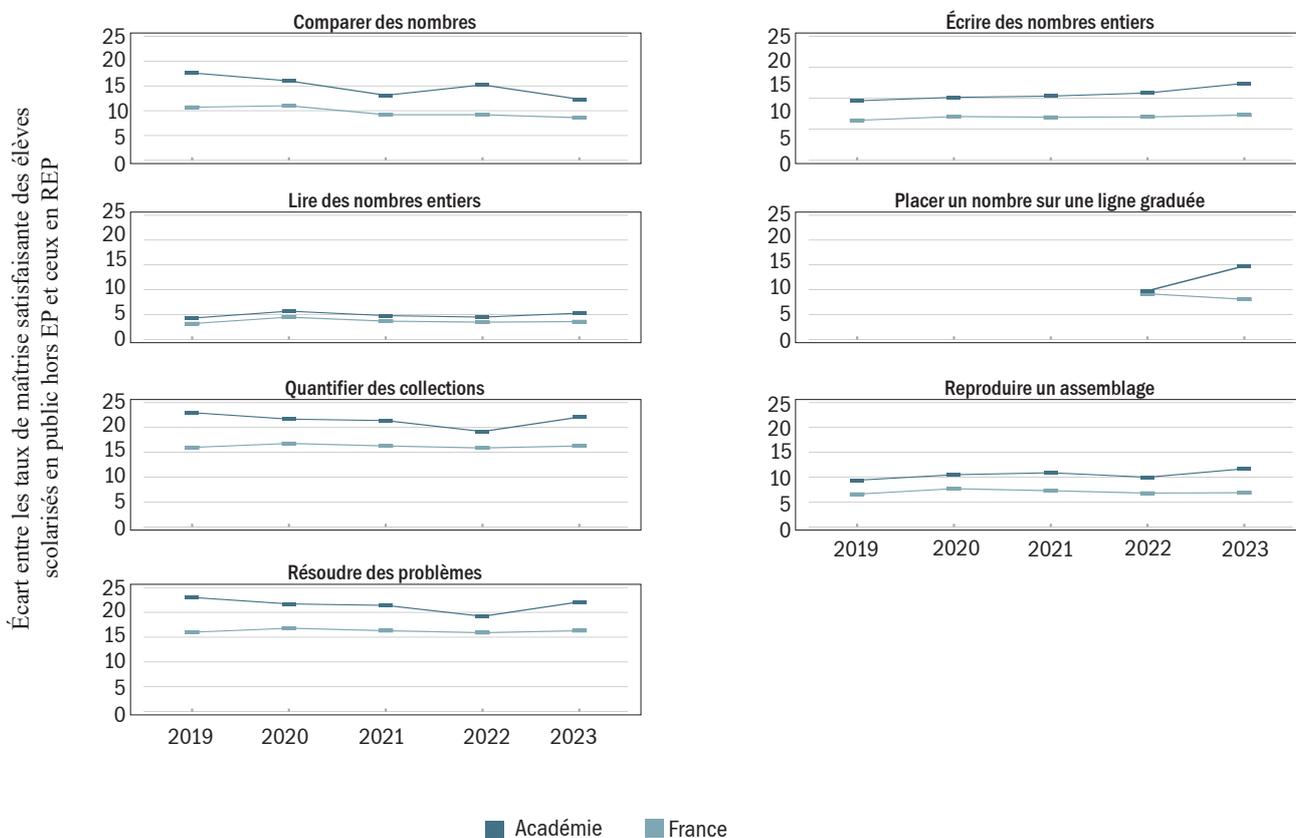


Lecture : en 2019, 30,5 points séparent le taux de maîtrise satisfaisante des élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en REP dans l'académie de Strasbourg pour *comprendre des mots à l'oral*. Cet écart est de 36,9 points en 2023.

▲ En français, quel que soit la compétence, les écarts observés entre le taux de maîtrise satisfaisante des élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en scolarisés en REP sont plus élevés dans l'académie qu'en France. Entre 2022 et 2023, ces écarts augmentent pour toutes les compétences dans l'académie, sauf pour *connaître le nom des lettres* (-2,4 points d'écart) et *reconnaître les différentes écritures d'une lettre* (-0,6 point d'écart).

Graphique 6 En mathématiques, les écarts de maîtrise observés entre le secteur public hors EP et REP se creusent pour plus de la moitié des compétences

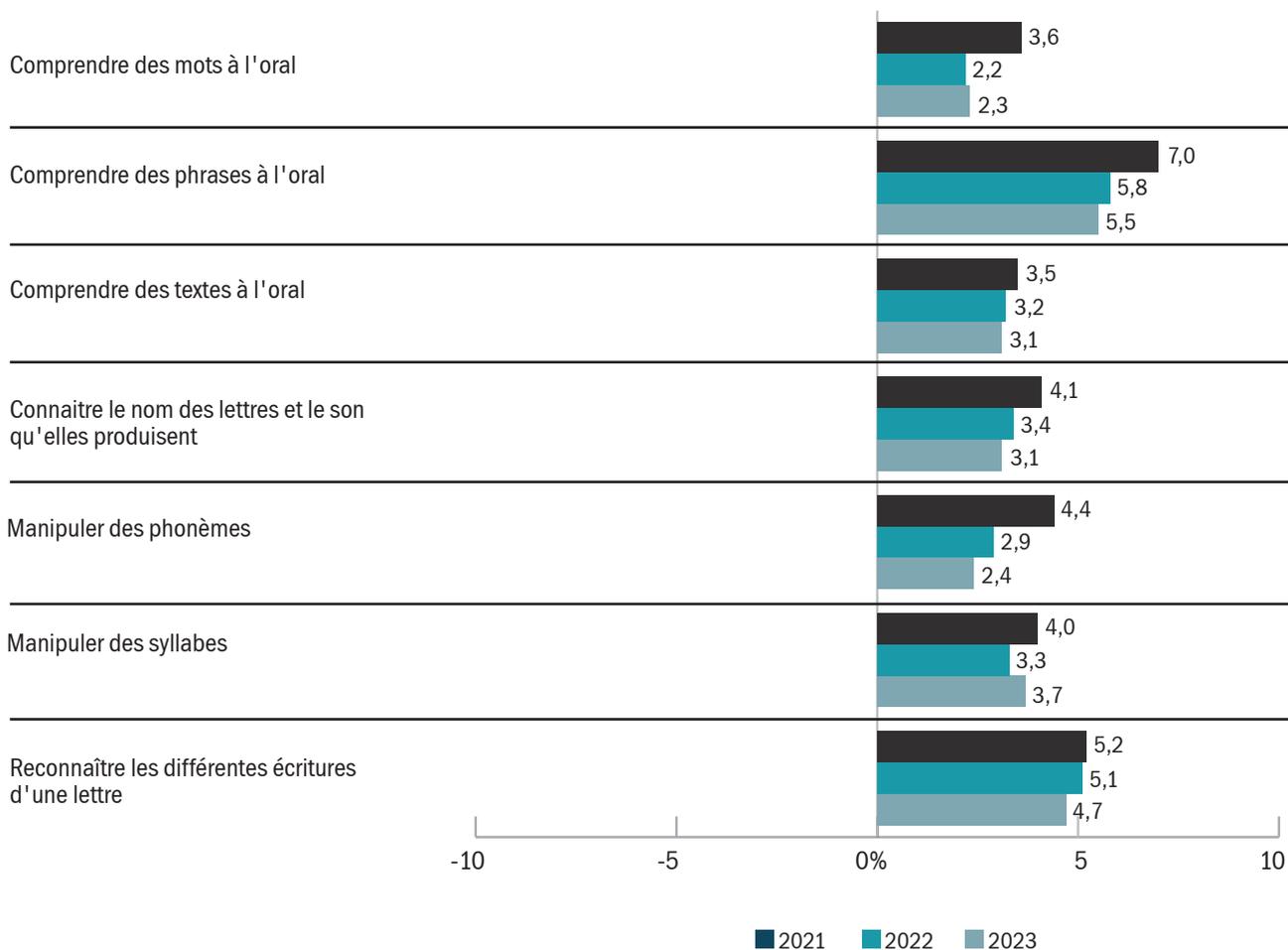
Évolution des écarts du taux de maîtrise satisfaisante en mathématiques entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en REP



Lecture : en 2019, 17,6 points séparent le taux de maîtrise satisfaisante des élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en REP dans l'académie de Strasbourg pour *comparer des nombres*. Cet écart est de 12,3 points en 2023.

▲ En mathématiques comme en français, quel que soit la compétence, les écarts observés entre le taux de maîtrise satisfaisante des élèves scolarisés dans les écoles publiques hors EP et ceux en REP sont plus élevés dans l'académie qu'en France. Globalement, ces écarts se creusent pour toutes les compétences, sauf pour *comparer des nombres* où l'écart observé se réduit de 2,9 points entre 2022 et 2023. Les compétences qui enregistrent les écarts les plus importants sont *placer un nombre sur une ligne graduée* (+5,0 points entre 2022 et 2023) et *résoudre des problèmes* (+2,9 points entre 2022 et 2023)..

Graphique 7 Les filles maîtrisent mieux les compétences évaluées en français que les garçons
Écarts entre la part de filles et la part de garçons présentant une maîtrise satisfaisante en français

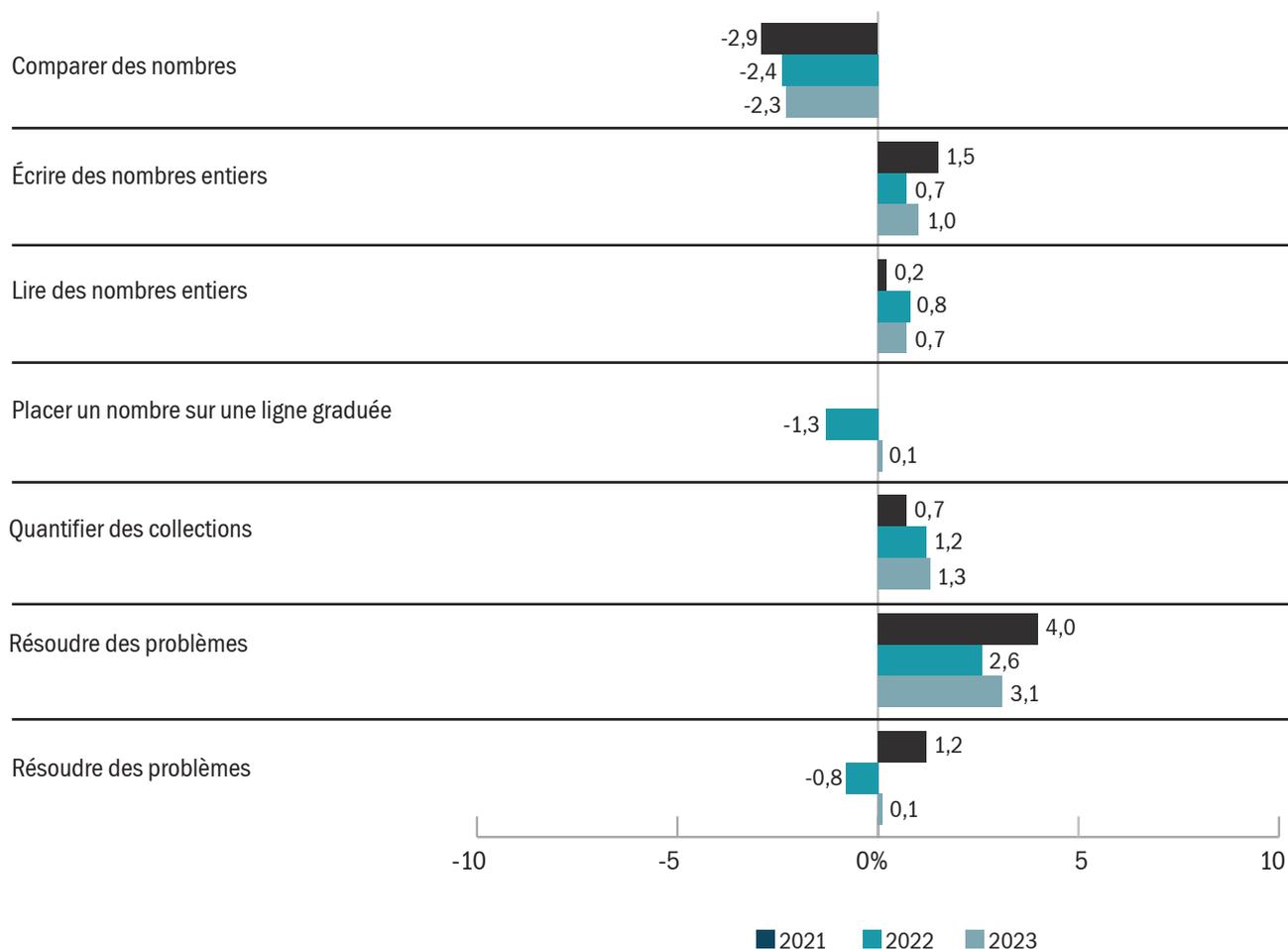


Lecture : En 2023, la part de filles ayant une maîtrise satisfaisante pour comprendre des mots à l'oral est supérieure de 2,3 points à celle des garçons. Cet écart était de +3,6 points en 2021 et + 2,2 points en 2022.

▲ En début de CP, les filles continuent de présenter de meilleures performances en français que les garçons. Toutefois, quel que soit la compétence évaluée, les écarts des taux de maîtrise staisfaisante entre sexe se réduisent depuis 2021. À nouveau cette année, l'écart le plus important est observé pour *comprendre des phrases à l'oral* : 5,5 points séparent les filles des garçons (contre 5,8 points en 2022 et 7,0 points en 2021). À l'inverse, l'écart le plus faible est pour *comprendre des mots à l'oral* avec 2,3 points de plus pour les filles (2,2 points en 2022 et 3,6 points en 2021).

Graphique 8 Moins d'écart filles-garçons en mathématiques qu'en français

Écart entre la part de filles et la part de garçons présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques



La compétence *placer un nombre sur une ligne graduée* a été créée en 2022, elle remplace la compétence *associer un nombre à une position* mais ces deux compétences ne sont pas comparables.

Lecture : En 2023, la part de filles ayant une maîtrise satisfaisante pour *comparer des nombres* est inférieure de 2,3 points à celle des garçons. Cet écart était de -2,9 en 2021 et -2,4 en 2022.

▲ En mathématiques, les filles ont un niveau plus proche de celui des garçons, avec des écarts moins marqués qu'en français. Entre 2021 et 2023, les écarts de maîtrise entre sexe se réduisent, exceptés pour *lire des nombres entiers* (+0,5 point d'écart) et *quantifier des collections* (+0,6 point). Les filles réussissent mieux à *reproduire un assemblage* (+3,1 points pour les filles) mais réussissent moins à *comparer des nombres* (+2,3 points pour les garçons).

Plusieurs hypothèses sont actuellement avancées pour tenter d'expliquer la faiblesse des résultats des élèves de CP, notamment en français, par rapport aux moyennes nationales, et tout particulièrement en éducation prioritaire. La première concerne la sociologie de l'académie. L'indice de positionnement social est en effet inférieur à l'IPS moyen national. Les IPS académiques REP et REP+ sont également très inférieurs aux IPS nationaux des mêmes secteurs. La seconde s'intéresse au taux de dérogation à l'obligation scolaire en petite section de maternelle, très nettement supérieur à Strasbourg que dans d'autres académies. Enfin, le plurilinguisme, soit historique (alsacien, allemand), soit géographique, dû aux flux importants de populations dans une région frontalière, constitue une troisième hypothèse d'entrée plus tardive dans une bonne maîtrise de la langue française.

L'école maternelle est dès lors identifiée comme un niveau d'investissement prioritaire dans l'académie. Le "plan maternelle" se déploie cette année, avec la mise en place de formations spécifiques à destination des enseignants et des formateurs, une semaine académique de l'école maternelle aura lieu en avril 2024 et les dédoublements des grandes sections en éducation prioritaires poursuivent leur montée en charge. Parallèlement, le pilotage de l'Education prioritaire est relancé (séminaire des pilotes, formation des coordonnateurs EP, mise à disposition d'un tableau de bord) et les évaluations d'écoles doivent permettre d'identifier les axes prioritaires à travailler localement, dans le cadre des nouveaux projets d'écoles.

➤ Sources

Résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CP des rentrées 2019 à 2023.

➤ Champ

Évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours préparatoire (CP) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

Les résultats France s'entendent France métropolitaine, DROM, Polynésie française et Saint-Pierre et Miquelon.

En français, la compétence *comparer des suites de lettres* a été supprimée en 2022 et non remplacée. En mathématiques, la compétence *associer un nombre à une position*

a été supprimée en 2022 et une nouvelle compétence *placer un nombre sur une ligne graduée* a été créée en 2022. Ces deux compétences ne sont pas comparables.

➤ Définitions

Pour chaque série d'exercices, deux seuils de réussite ont été déterminés permettant la répartition des élèves en trois groupes. Lorsque les résultats de l'élève se situent :

- en dessous du seuil 1, il est considéré en difficultés et un besoin d'accompagnement est identifié,
- entre les seuils 1 et 2, les acquis semblent fragiles,
- au-dessus du seuil 2, l'élève a une maîtrise satisfaisante